



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

RAPPORT ANNUEL

2020-2021

heritagetrust.on.ca

Produit par :

Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est
Toronto (Ontario)
Canada M5C 1J3

Pour obtenir d'autres exemplaires du présent rapport annuel et de plus amples renseignements sur la Fiducie du patrimoine ontarien, ses programmes, ses événements et ses publications, veuillez visiter heritagetrust.on.ca ou communiquer avec Marketing et communications :

Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est, bureau 302
Toronto (Ontario)
M5C 1J3

Téléphone : 416-325-5002

ATS : 711 416 325-5000

Courriel : marketing@heritagetrust.on.ca

Site Web : heritagetrust.on.ca/fr

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022

© Fiducie du patrimoine ontarien, 2022

Produit par la Fiducie du patrimoine ontarien (un organisme du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture de l'Ontario).

Also available in English.

Numéro de la convention Poste-publications 1738690

SEO

Anglais : ISSN 1916-3703 (Online)

Français : ISSN 1916-3711 (en ligne)

ISBN 0-7794-5434-0

01/22

Connectez-vous dès aujourd'hui à l'adresse
heritagetrust.on.ca/connecter.

Suivez-nous sur les médias sociaux!



Ontario 

 **ONTARIO
HERITAGE
TRUST**

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Table des matières

Message du président et de la directrice générale	4
Orientation stratégique et thèmes stratégiques	6
Conseil d'administration de 2020-2021	9
Faits saillants de 2020-2021	10
Donateurs, bailleurs de fonds et commanditaires	13
Partenaires	15
Rapport de la vérificatrice indépendante et états financiers	18

Message du président et de la directrice générale

La Fiducie du patrimoine ontarien (la Fiducie) est un organisme du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture qui prend soin du riche patrimoine diversifié, culturel et naturel, matériel et immatériel de l'Ontario, qu'elle commémore et partage. Nous travaillons avec des partenaires de toutes les régions de l'Ontario pour partager et célébrer la diversité des lieux, des expériences, des langues, des coutumes et des perspectives de notre province.

La Fiducie assure les fonctions de fiduciaire et d'intendant du patrimoine pour la population de l'Ontario et dans ce rôle, elle interprète également l'histoire de l'Ontario, éduque les Ontariens et célèbre la diversité de la province. Nous sommes une entreprise opérationnelle dotée d'un modèle d'affaires éprouvé et d'une base de revenus diversifiée.

Depuis mars 2020, les secteurs du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture ont été parmi les premiers touchés par la « triple menace » des crises sanitaires, économiques et sociales engendrées par la COVID-19. Cela a eu une incidence inégalée et dévastatrice sur les organismes du ministère et sur nos secteurs, y compris la Fiducie du patrimoine ontarien. En 2020-2021, les répercussions de la COVID-19 ont entraîné des pertes considérables pour toutes les sources de revenus de la Fiducie, y compris les théâtres, les zones naturelles et les musées, les programmes publics, les revenus de location et de placement, les dons des particuliers et des entreprises, ainsi que des pressions financières accrues sur nos partenaires de fonctionnement et de programmes. Malgré ces problèmes, nous avons réussi à réorienter nos efforts pour concevoir des expériences publiques en ligne bien appréciées, notamment notre populaire programme Portes ouvertes Ontario et nos activités pour les éducateurs et les élèves. Notre équipe a également travaillé d'arrache-pied pour assurer la sécurité du public, de nos biens et de nos nombreuses collections, et pour soutenir nos partenaires partout dans la province. Ces travaux ont été rendus possibles grâce à un important investissement d'urgence de stabilisation fourni par la province en 2020-2021 pour assurer la pérennité de l'organisme.

Bien que l'incidence de la pandémie de COVID-19 ait été difficile et de grande envergure en 2020-2021, la vaste portée de nos programmes et de nos partenariats dans toute la province place la Fiducie dans une position unique pour diriger et soutenir la reprise économique et culturelle des secteurs de la culture et du patrimoine. Nous donnons l'exemple, en présentant et en adoptant des approches commerciales novatrices, et nous pouvons contribuer davantage en offrant des espaces et des possibilités à nos partenaires pour survivre pendant la période de reprise après la pandémie.

En 2020-2021, la Fiducie a :

- maintenu l'accès aux programmes culturels et patrimoniaux en accueillant 264 988 participants à ses sites et programmes, y compris 212 000 participants à l'événement virtuel Portes ouvertes Ontario.
- organisé avec succès des événements numériques (musées et conférences) et accueilli 16 000 participants virtuels.
- fait passer à 21 338 le nombre d'abonnés aux médias sociaux, soit une hausse de plus de 30 % par rapport à 2019-2020.
- poursuivi la mobilisation avec 85 % des municipalités ontariennes et de nombreuses communautés autochtones.
- enregistré plus de 59 % de ses revenus bruts annuels.
- contribué à la qualité de vie des Ontariens et a favorisé la résilience économique de nombreuses collectivités locales et régionales.

- promu la lutte contre le racisme ainsi que la diversité grâce à une interprétation inclusive des activités et événements historiques et commémoratifs.

Tout en célébrant les réalisations à notre actif en 2020-2021, nous avons hâte de nous atteler à l'important travail qui nous attend au cours de la prochaine année. Grâce à l'appui d'une équipe dévouée et compétente de professionnels du domaine du patrimoine, de membres distingués de notre conseil d'administration, de partenaires, de bailleurs de fonds et de bénévoles, la Fiducie demeure un centre d'excellence et d'expertise pour la population ontarienne.



John Ecker

Président du conseil d'administration, Fiducie du patrimoine ontarien



Beth Hanna

Directrice générale, Fiducie du patrimoine ontarien

Orientation stratégique [2020-2023]

Notre mandat

La Fiducie du patrimoine ontarien a pour mandat de conserver, d'interpréter et de partager le patrimoine de l'Ontario aux quatre coins de la province. Véritable centre d'expertise, la Fiducie est l'intendant et le fiduciaire du patrimoine dans l'intérêt de la population de l'Ontario. Elle est chargée de conserver le patrimoine culturel, naturel, matériel et immatériel important à l'échelle provinciale, d'interpréter l'histoire de l'Ontario, de mettre à l'honneur la diversité de la province et de sensibiliser les Ontariennes et les Ontariens à son importance dans notre société. [Loi sur le patrimoine de l'Ontario, L.R.O.1990]

Notre vision

Un Ontario où nous conservons, valorisons et partageons les lieux, les paysages, les histoires, les traditions et les récits qui incarnent notre patrimoine, dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Notre mission

- Faire preuve d'excellence en matière de conservation et d'intendance des lieux, des paysages, des objets, des traditions et des histoires.
- Enrichir les récits, susciter de nouvelles conversations et donner une voix à la diversité des habitants et des lieux de l'Ontario.
- Mettre en commun les connaissances et l'expertise et faire comprendre l'importance de nos histoires et de notre patrimoine dans la vie quotidienne.
- Établir des relations mutuellement enrichissantes avec les partenaires actuels tout en tissant des liens constructifs avec de nouveaux partenaires.

Nos valeurs

1. Démarche intégrée de la conservation

- Conservation et intendance du patrimoine culturel, naturel, matériel et immatériel selon une démarche intégrée.
- Rôle central de la conservation du patrimoine pour l'intendance efficace de l'environnement et la création de collectivités durables et résilientes.
- Mise en valeur des paysages de mémoire, des récits, des traditions et des langues en tant que ressources patrimoniales irremplaçables d'importance culturelle.

2. Respect et inclusion sociale

- Représentation inclusive des nombreuses facettes du patrimoine provincial qui traduisent notre diversité et notre complexité.
- Découvertes, réflexions et savoirs qui sont alimentés par le patrimoine culturel, favorisent la réconciliation et l'appartenance culturelle et nous permettent de mieux nous comprendre.

3. Inspiration et innovation

- Capacité du patrimoine de nous inspirer, de stimuler notre créativité et de nous inciter à léguer aux générations futures des connaissances, des récits et des histoires, ainsi qu'un milieu culturel authentique et diversifié.

4. Coopération et collaboration

- Liens mutuellement enrichissants avec des organismes existants et de nouveaux partenaires.
- Établissement de partenariats pour le développement et le renforcement des capacités de conservation dans les collectivités.

5. Bien public

- Planification holistique et durable au service du bien public qui contribue à créer un sentiment d'appartenance, d'identité citoyenne et de permanence.
- Importance de donner aux partenaires et aux particuliers les moyens d'être des acteurs de premier plan en matière de conservation dans leurs propres collectivités.

Nos thèmes stratégiques [2020-2023]

Guider

- Adopter une approche holistique, innovante et intégrée en matière de conservation.
- Défendre la pertinence et l'importance d'une compréhension commune et aux multiples facettes de notre passé et de notre présent, tout en révélant et en célébrant la manière dont elle peut inspirer notre avenir.
- Collaborer, élargir et solidifier les partenariats pour renforcer les capacités communautaires en matière de conservation.
- Susciter de nouvelles conversations et élargir le récit sur le patrimoine de l'Ontario.
- Transformer la compréhension qu'a l'Ontario du lien entre la conservation du patrimoine, la pérennité environnementale, l'essor économique et l'identité communautaire.
- Tisser des relations avec les communautés autochtones pour appuyer la protection et la célébration du patrimoine et de l'identité autochtones.

Conserver

- Assurer une gérance active des terres, des paysages culturels et des ressources culturelles; protéger, conserver et partager les valeurs des lieux et des paysages.
- Démontrer des modèles d'exploitation efficaces et des exemples de revitalisation.
- Promouvoir activement les sites de la Fiducie à titre d'espaces propices à l'expression artistique et à la mise en valeur des industries et des productions culturelles.
- Soutenir l'utilisation et la vitalité des arts, des métiers et des compétences en conservation.

Éduquer

- Offrir des occasions d'apprentissage à tous, que ce soit pour visiter nos sites, participer à nos programmes, consulter notre site Web ou lire nos publications.
- Célébrer et faire connaître la diversité du patrimoine matériel et immatériel de la province.
- Déterminer, sauvegarder et promouvoir les valeurs immatérielles des traditions et des récits.
- Créer des occasions éducatives et des expériences culturelles sans pareil grâce à nos biens, programmes et partenariats.

Inspirer

- Attirer de nouveaux publics en mettant l'accent sur la diversité des programmes et des possibilités.
- Inviter les Ontariens à mettre en commun, à valoriser et à célébrer les récits complexes dont nous sommes les héritiers.
- Concevoir notre environnement numérique de façon à raconter les histoires de l'Ontario à l'aide de nouvelles méthodes dynamiques et mobiliser un plus vaste public.
- Tisser et préserver des liens pour amplifier notre travail à titre de partenaires et accomplir davantage de réalisations ensemble.
- Offrir des programmes et des possibilités de perfectionnement professionnel pour cultiver la participation et l'enthousiasme des jeunes à l'égard du patrimoine et des arts.
- Démontrer la pertinence, le lien et la valeur de nos partenariats.

Réaliser l'excellence

- Apporter des compétences, des ressources et des perspectives différentes aux initiatives clés en créant des partenariats et des collaborations.
- Investir dans l'expérience des visiteurs.
- Mieux faire connaître le travail et les réalisations de la Fiducie.
- Renforcer la résilience financière et organisationnelle, mettre à l'essai la réutilisation adaptative et saisir les occasions entrepreneuriales.
- Respecter des normes élevées et les pratiques exemplaires en matière de gouvernance, de gestion financière, d'entrepreneuriat, de pérennité et de responsabilité.
- Démontrer une culture de diversité, d'inclusion, de respect et de professionnalisme.
- Promouvoir l'innovation et la créativité ainsi que la responsabilité sociale et environnementale.

Conseil d'administration 2020-2021

Les membres du conseil d'administration sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Voici les membres qui ont siégé au conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine ontarien durant l'exercice 2020-2021.

Harvey Andrew McCue, président (Ottawa)

Du 24 septembre 2009 au 5 mars 2012

Du 5 mars 2012 au 4 mars 2015

Vice-président, du 22 avril 2013 au 4 mars 2015

Vice-président, du 5 mars 2015 au 5 mars 2018

Président, du 11 juillet 2017 au 10 juillet 2020

John Ecker (Whitby)

18 avril 2019, président, 11 juillet 2020 au 17 avril 2022

Melanie Hare, vice-présidente (Toronto)

Du 18 novembre 2009 au 4 mars 2012

Du 5 mars 2012 au 5 mars 2015

Du 3 juin 2015 au 4 mars 2018

Vice-présidente, du 20 septembre 2017 au 19 septembre 2020

Lisa Brown (Toronto et Gravenhurst)

Du 21 mars 2018 au 20 mars 2021

John F. Coombs (Toronto et Cloyne)

Du 21 février 2018 au 20 février 2021

Eileen P.K. Costello (Toronto)

Du 28 juin 2017 au 27 juin 2020

Du 8 avril 2020 au 2 avril 2023

Dre Lynne D. DiStefano (Toronto)

Du 31 mai 2017 au 30 mai 2020

Antoinette Fracassi (Ottawa)

Du 17 août 2017 au 16 août 2020

Michelle A. Hamilton (London)

Du 8 février 2018 au 7 février 2021

Patricia Hellingman (Hamilton)

Du 11 février 2021 au 11 février 2023

Richard Hall (Port Colborne)

Du 12 novembre 2020 au 12 novembre 2023

Zygmunt Janecki (Kitchener)

Du 6 août 2020 au 6 août 2023

George Thomas Kapelos (Toronto)

Du 12 août 2015 au 4 mars 2018

Du 5 mars 2018 au 20 février 2021

Arthur Milnes (Kingston)

Du 21 janvier 2021 au 21 janvier 2023

Susanne (Su) Murdoch (Barrie)

Du 31 août 2017 au 30 août 2020

Mandy Nwobu (Toronto)

Du 11 février 2021 au 11 février 2023

Stephen Pellegrini (Kettleby)

Du 10 décembre 2020 au 10 décembre 2023

Jean-Yves Pelletier (Ottawa)

Du 17 juin 2015 au 4 mars 2018

Du 5 mars 2018 au 4 mars 2021

Isaac Quan (Toronto)

Du 31 août 2017 au 30 août 2020

Frederick Robbins (Whitchurch-Stouffville)

Du 11 février 2021 au 11 février 2023

Rudy Santos (Toronto)

Du 18 février 2021 au 18 février 2023

Wendy Shearer (Guelph)

Du 11 janvier 2017 au 10 janvier 2020

Bob Taylor Vaisey (Scarborough)

Du 4 mars 2021 au 4 mars 2023

Nathan Tidridge (Waterdown)

Du 30 septembre 2015 au 4 mars 2018

Du 5 mars 2018 au 4 mars 2021

Heather White (Oshawa)

Du 4 mars 2021 au 4 mars 2023

Faits saillants de 2020-2021

Le succès de la Fiducie repose sur plusieurs années d'un examen approfondi de son mandat prescrit par la loi, de la façon dont elle s'en acquitte et des raisons pour lesquelles il est important pour la population ontarienne. La Fiducie demeure déterminée à s'acquitter de son mandat partout en Ontario, à rationaliser ses dépenses et à élargir sa base de revenus.

En 2020-2021, la Fiducie a :

- dirigé et appuyé la relance économique et culturelle continue dans les secteurs de la culture et du patrimoine (grâce à la vaste portée de ses programmes et ses partenariats à l'échelle de la province).
- généré plus de 59 % de son budget opérationnel grâce à des baux, à des centres d'affaires et au soutien de partenaires communautaires et gouvernementaux, de sociétés et de fondations commanditaires, ainsi que de donateurs individuels;
- travaillé dans 85 % des municipalités de l'Ontario et avec de nombreuses communautés autochtones en protégeant les terres et les servitudes, en offrant des programmes éducatifs, en soutenant les produits touristiques et en renforçant les capacités de conservation.
- collaboré avec des historiens pour aborder la question du langage et de l'historiographie désuets dans les domaines visés par le Programme des plaques provinciales.
- célébré le caractère unique des collectivités ontariennes dans le cadre de la version virtuelle du programme Portes ouvertes Ontario, en mettant en vedette 194 sites et accueillant 212 000 participants virtuels; le passage au numérique a été un véritable succès, avec la publication de 60 articles dans les médias et la mobilisation en ligne de 863 000 personnes;
- attiré 20 702 lors des cinq émissions de la version en direct du bulletin Questions de patrimoine. Il y avait notamment deux émissions à l'intention des éducateurs et des élèves, auxquelles 16 541 élèves étaient inscrits par 690 éducateurs. Les présentations ont également permis de recueillir 5,4 millions d'impressions dans les médias.
- proposé des initiatives d'éducation du public qui ont donné une voix à la population ontarienne pour partager son patrimoine par l'entremise des plateformes de médias sociaux de la Fiducie, du site Web, des programmes d'interprétation et du bulletin Questions de patrimoine de la Fiducie.
- ajouté de nouveaux documents créatifs sur le site Web à l'aide de nouvelles technologies, y compris cinq visites virtuelles de l'entreprise Matterport, qui font appel à des captures d'images 3D d'immeubles, sept visites de sites patrimoniaux naturels filmés par drone, quatre vidéos d'entrevues et une bande démo.
- mis à niveau le logiciel de base de données de gestion des collections de la Fiducie. Plus de 17 000 dossiers de collections culturelles ont été transférés à un nouveau système informatique. Il s'agit de la première phase d'un projet visant à rendre les renseignements sur les collections accessibles au public.
- bonifié l'expérience des utilisateurs en ligne grâce à l'amélioration de l'accès à la mine d'information que constitue Questions de patrimoine, le magazine de la Fiducie, qui est maintenant disponible sur le site Web de l'organisme;
- enregistré 501 892 consultations du site Web et fait passer à 21 338 le nombre d'abonnés aux médias sociaux de la Fiducie;
- offert l'accès aux sites de la Fiducie pour soutenir les auteurs, les artistes, les musiciens, les cinéastes, les producteurs et d'autres entrepreneurs des industries du patrimoine, du tourisme et de la culture;
- promu les connaissances au sujet de la conservation ainsi que les modèles pour la réutilisation adaptée, les projets de démonstration et les registres en ligne;
- géré plus de huit projets d'immobilisations à des sites appartenant à la Fiducie, assurant ainsi un essor économique aux sites de conservation du patrimoine, touristiques et générateurs de revenus dans tout l'Ontario.

Biens

- 4 116 hectares (environ 10 073 acres) de terres culturelles/naturelles protégées grâce à un droit de propriété de la Fiducie et 2 010 hectares (plus de 4 977 acres) de terres culturelles/naturelles protégées par des servitudes de la Fiducie;
- 200 biens appartenant à la Fiducie (28 biens du patrimoine culturel et 172 du patrimoine naturel) dans 56 municipalités;
- servitudes de conservation détenues sur 278 biens patrimoniaux ayant un intérêt provincial important (196 biens du patrimoine culturel et 82 biens du patrimoine naturel) dans 110 municipalités;
- plus de 958 000 artefacts archéologiques et plus de 25 000 artefacts culturels ayant un lien avec les biens gérés et interprétés appartenant à la Fiducie;
- la Fiducie a fait des recherches, élaboré et dévoilé 1 285 plaques provinciales depuis 1956;
- les sites appartenant à la Fiducie comprennent 12 lieux historiques nationaux (LHN) et 46 zones d'intérêt naturel et scientifique (ZINS); des servitudes protègent 35 LHN et 24 ZINS.

Principales incidences

- Protection de 478 biens grâce à un droit de propriété ou à une servitude.
- Les partenariats opérationnels de la Fiducie fournissent des services d'intendance et de gestion, ce qui se traduit par une contribution économique directe aux travaux de la Fiducie et de la province, estimée à au moins 7 M\$ par année.
- Participation de 264 988 personnes (en mode virtuel et en présentiel) dans les sites et aux programmes en 2020-2021.
- Présentation des programmes provinciaux dans 85 % des municipalités de l'Ontario, représentant plus de 99 % de la population de la province.
- Éducation de la population ontarienne au sujet de personnes, de lieux et d'événements importants à l'aide de plaques provinciales, de sites et d'artefacts archéologiques et culturels.
- Reconnaissance des contributions exceptionnelles de personnes à la conservation du patrimoine grâce aux Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien et au programme Jeunes leaders du patrimoine. Depuis la création de ces programmes, plus de 5 000 personnes ont été récompensées.
- suivi de plus de 30 000 biens désignés provenant de 228 municipalités dans le registre tenu aux fins de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario.
- protection de 170 sites archéologiques enregistrés sur les biens appartenant à la Fiducie et ceux protégés par une servitude.

Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien de 2020

Chaque année, en collaboration avec le bureau du lieutenant-gouverneur, la Fiducie reconnaît les contributions exceptionnelles à la conservation du patrimoine, à la durabilité environnementale et à la biodiversité, ainsi qu'au patrimoine culturel et naturel. Les Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien reconnaissent les personnes, les groupes et les communautés qui ont le mieux démontré des qualités de leadership, d'engagement, de créativité, d'incidence favorable sur la communauté et de normes élevées de conservation.

Lauréats du Prix du lieutenant-gouverneur pour l'ensemble des réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien

- William Terry

Récipiendaires du Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations des jeunes en matière de conservation du patrimoine ontarien

- Charlene Rocha
- Paula Umeh

Prix du lieutenant-gouverneur pour réalisations d'un groupe en matière de conservation du patrimoine ontarien

- Projet de documents d'archives sur l'immigration et la culture italo-canadiennes

Récipiendaires des Prix du lieutenant-gouverneur pour l'excellence en matière de conservation du patrimoine ontarien

- Réutilisation adaptative du bâtiment Walker Power, Windsor
- Revitalisation du Paradise Theatre, Toronto
- Initiative Heritage at Home de Heritage Toronto et son programme Emerging Historians
- Conservation de l'avion Tiger Moth par la Edenvale Classic Aircraft Foundation
- Numérisation et diffusion des archives de la revue Ontario History par la Société historique de l'Ontario
- Restauration de Ham House, Bath
- Restauration du bureau de poste Fuller, Smiths Falls
- Représentation de The Ward Cabaret

Prix Thomas Symons pour l'engagement en faveur de la conservation

- Carolyn King

Les réalisations des lauréats de 2020 aident la population ontarienne à explorer notre histoire culturelle; à préserver et à utiliser nos lieux, installations et paysages spéciaux; à promouvoir la durabilité environnementale et la biodiversité; à conserver notre art, ainsi qu'à célébrer les langues, les connaissances, les anecdotes, les valeurs et les traditions qui composent notre patrimoine commun.

Donateurs et partenaires

Donateurs, bailleurs de fonds et commanditaires

Les partenariats sont essentiels au succès continu de la Fiducie. En 2020-2021, la Fiducie a généré plus de 59 % de ses produits d'exploitation au moyen de ses baux et de ses centres d'affaires et au soutien de partenaires communautaires et gouvernementaux, de sociétés et de fondations commanditaires ainsi que de donateurs individuels. Ce soutien, auquel s'ajoutent les généreuses contributions et les dons de nos partenaires subventionnaires, de donateurs de biens et de collections, a permis à la Fiducie de poursuivre l'important travail de conservation du patrimoine culturel et naturel de la province au bénéfice de la population ontarienne.

Sans la contribution de ces partenaires indispensables, nous ne pourrions progresser aussi efficacement dans la protection de notre précieux patrimoine culturel et naturel. Nous savons que la force tirée de la coopération contribue véritablement au rayonnement de nos efforts.

La Fiducie du patrimoine ontarien remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont consacré du temps et des efforts, ou qui lui ont versé des dons cette année.

Aird & Berlis LLP, Toronto
Richard M. Alway, Toronto
Daniel Atkinson, Belleville
Jean M. Augustine, Toronto
Robert D. Bagshaw, Ajax
Nancy Beaton, Toronto
Brian Beattie, Toronto
Gail Benjafield, St. Catharines
J.P. Bickell Foundation, Toronto
Lisa S. Bowen, Toronto
Frederick Wayne Bristow, Windsor
Heather R. Broadbent, Bolton
Lisa Brown, Toronto
Jim K. Brownell, Long Sault
John Burtniak, Thorold
Canada Vie, London
Entente Canada-Ontario sur les services en français, Toronto
Ruth Cathcart, Toronto
CI Investments, Toronto
John F. Coombs, Toronto
Susan E. Corke, Mississauga
Paul Dempsey, Mississauga
Lynne D. DiStefano, Toronto
Dianne Domelle, Thornhill
John E. Ecker, Whitby
Sara Elhawash, Brampton
Eulialia Estwick, Whitby
Gord Fowler, Ballinafad
Karen L. Fydenchuk, Toronto
Golder, Ottawa
Joanne Grafton, Londres
Georgina Green, Kitchener
Richard Hall, Toronto

Scott Hand, Lenox
Beth Hanna, Toronto
The William and Nona Heaslip Foundation, Toronto
Gerald Hunt, Toronto
Jill Hutcheon, Havelock
Neil Jacoby, Toronto
Zyg Janecki, Kitchener
George T. Kapelos, Toronto
Karen Kaplan, Toronto
Wayne Kelly, Toronto
Lynne Kurylo, Toronto
Yansong (Lani) Liang, Ajax
London Community Foundation, London
Randy Luckman, Dresde
Martin MacLachlan, Toronto
Harvey McCue, Ottawa
Madeleine McDowell, Toronto
Nancy C. McFadyen, Toronto
John D. McFadyen, Toronto
Donald B. McKay, Owen Sound
W.D. McKeough, Blenheim
Brandy McKinley, Toronto
Steven Medley, Oshawa
Ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture de l'Ontario
Ministère des Affaires autochtones de l'Ontario, Toronto
Ian R. Moore, Toronto
Richard Moorhouse, Toronto
Neil Morris, Caledon
Shannon O'Brien, New York
Parcs Canada (Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux), Gatineau
Stephen Pellegrini, King City
Guy Yves Pelletier, Gatineau

Anna A. Petrescu, Toronto
Jannette Porter, Toronto
Jana M. Prock, Toronto
Christina Prozes, Toronto
Fondation RBC, Toronto
Larry W. Richards, Toronto
Stuart Robson, Victoria
Robert Saunders, Toronto
Mike Sawchuck, Pickering
Sandra Seguin, Orléans
Gregg Serles, Oakville
Wendy Shearer, Guelph
William (Bill) J. Shearing, Morrisburg
Barbara Sibbald, Sutton West

Ken Silvester, Kitchener
John Stephans, Toronto
Regan Takenaka, Toronto
Groupe Banque TD – La promesse Prêts à agir, Toronto
Services bancaires commerciaux TD, Toronto
Nathan Tidridge, Waterdown
Timmins Martelle Heritage Consultants Inc., London
Toronto Foundation, Toronto
Urban Strategies Inc., Toronto
Lizete Valdmanis, Toronto
Vive Social PR, Vancouver
Anton Wagner, Toronto
Et tous les donateurs qui souhaitent garder l'anonymat.

Membres du jury pour le Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien de 2020

- Cheryl Blackman, directrice des Services des musées et du patrimoine de la Ville de Toronto
- Deon Singh, récipiendaire du Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations des jeunes en matière de conservation du patrimoine ontarien 2019
- Dima Cook, associée principale, EVOQ Architecture
- Esmond Lee, artiste et architecte
- Lindsay Benjamin, spécialiste du patrimoine culturel, WSP

Membres du jury pour le Programme des artistes en résidence Doris McCarthy de 2020

- Clare Ross, présidente, Ontario Society of Artists
- Siobhan O'Connor, directrice associée, Writer's Union of Canada
- Ann MacDonald, conservatrice, galerie Doris McCarthy (UTSC)
- Ryan Rice, président, Programme de culture visuelle autochtone (École des beaux-arts de l'Ontario)

Partenaires 2020-2021

Collège Algonquin
Architectural Conservancy of Ontario
Architectural Conservancy of Ontario, division de Cobourg et East Northumberland
Architectural Conservancy of Ontario, succursale de London
Bruce Trail Conservancy
Building Roots
Caledon Countryside Alliance
Caledon Hills Bruce Trail Club
Musée canadien du canot
Société canadienne des peintres en aquarelle
Musée de Chatham-Kent
Première Nation non cédée des Chippewas of Nawash
Ville de Hamilton
Ville d'Ottawa
Ville de Toronto
Ville de Windsor
Patrimoine communautaire Ontario
Conservation Halton
Conservation Ontario
Couchiching Conservancy
Credit Valley Conservation
Première Nation de Curve Lake
Destination Ontario
Portes ouvertes en ligne Belleville
Portes ouvertes en ligne Brampton
Portes ouvertes en ligne Burlington
Portes ouvertes en ligne Elora et Fergus
Portes ouvertes en ligne Guelph
Portes ouvertes en ligne Hamilton
Portes ouvertes en ligne Innisfil
Portes ouvertes en ligne Kawartha Lakes
Portes ouvertes en ligne Lincoln
Portes ouvertes en ligne Markham
Portes ouvertes en ligne Niagara-on-the-Lake
Portes ouvertes en ligne Oshawa
Portes ouvertes en ligne Ottawa
Portes ouvertes en ligne Oxford-Ingersoll
Portes ouvertes en ligne Peterborough
Portes ouvertes en ligne Quinte West
Portes ouvertes en ligne comté de Simcoe
Portes ouvertes en ligne Thunder Bay
Portes ouvertes en ligne Timmins-Porcupine
Portes ouvertes en ligne Toronto
Portes ouvertes en ligne région de Waterloo
Portes ouvertes en ligne Whitby
Portes ouvertes en ligne Whitchurch-Stouffville
Dresden Virtual History Group
Dry Stone Canada
Bénévoles du Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden
Enoch Turner Schoolhouse Foundation

EVOQ Architecture
Fleming College School
Friends of Fulford Place Association
Friends of the Macdonell-Williamson House/Les Amis de la maison Macdonell-Williamson
Friends of Scotsdale Farm
Ganaraska Region Conservation
Gouvernement du Canada (Parcs Canada)
Grand River Conservation Authority
Halton-Peel Woodlands and Wildlife Stewardship
Association des résidents de Hudson Point
Nation huronne-wendat
Infrastructure Ontario
Josiah Henson Museum and Park (Maryland)
Kawartha Conservation Authority
Kingston Field Naturalists
Lake of the Woods Historical Society
Lake Simcoe Region Conservation Authority
Conservation des terres de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington
Barreau de l'Ontario
Les Amis Duff-Baby
Comité de sélection pour le Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien
Nation métisse de l'Ontario
Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels
Ministère des Affaires francophones
Ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture
Ministère des Affaires autochtones
Ministère des Richesses naturelles et des Forêts
Première nation des Mississaugas of the Credit
Mississippi Valley Conservation Authority
Première Nation crie de Moose
Société d'histoire multiculturelle de l'Ontario
Municipalité de Algonquin Highlands
Municipalité de Chatham-Kent
Musée de l'histoire du Nord
Musée de Windsor
National Historic Sites Alliance of Ontario
Fiducie nationale du Canada
Commission de l'escarpement du Niagara
Pars du Niagara
Norfolk Field Naturalists
Nottawasaga Valley Conservation Authority
Université de l'École des beaux-arts de l'Ontario
Bureau du lieutenant-gouverneur de l'Ontario
Société de l'histoire des Noirs de l'Ontario
Ordre des pharmaciens de l'Ontario
Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario

Ontario Heritage Planners Network
Association des fiducies foncières de l'Ontario
Association des musées de l'Ontario
Ontario Nature
Parcs Ontario
SEFPO (servitude de conservation de biens du patrimoine culturel)
Perth Seniors Fellowship
Région de Peel
Maitland Valley Conservation Authority
Nation Ojibway de Saugeen
Six Nations de Grand River
Six Nations Polytechnic (Brantford)
South Nation Conservation Authority
St. Mary's Anglican Church (comité des archives), Richmond Hill
Galerie Doris McCarthy, Université de Toronto à Scarborough
The Ontario Society of Artists
Thunder Bay Field Naturalists
Galerie d'art Tom Thomson
Office de protection de la nature de Toronto et de la région
Ville de Kirkland Lake
Ville de Lincoln
Ville de Perth
United States National Park Service – Network to Freedom
Université de Toronto
Upper Thames River Conservation Authority
Willowbank School of Restoration Arts
Writers' Union of Canada
WSP
Région de York

15 décembre 2021

Responsabilité de la direction en matière de rapports financiers

Les états financiers ci-joints de la Fiducie du patrimoine ontarien ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et leur contenu incombe à la direction. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations de la période en cours ne peut être effectuée avec certitude qu'au cours d'une période ultérieure. Les états financiers ont été préparés comme il se doit en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative et des renseignements disponibles jusqu'au 15 décembre 2021.

La direction maintient un système de contrôles internes conçu pour fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que de l'information financière fiable est disponible en temps opportun. Ce système comprend des politiques et procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit une délégation de pouvoirs adéquate et la séparation des responsabilités.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Il examine et approuve les états financiers.

Les états financiers ont été audités par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. La responsabilité de celui-ci consiste à exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés fidèlement et conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de la vérificatrice indépendante figurant aux pages suivantes précise l'étendue de l'examen et de l'opinion de la vérificatrice générale.



Beth Hanna,
Directrice générale

Paul Dempsey
Directeur, Services opérationnels généraux



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Fiducie du patrimoine ontarien

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Fiducie du patrimoine ontarien (la « Fiducie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution des soldes des fonds, des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Fiducie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Fiducie a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fiducie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer

un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable des'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fiducie;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fiducie à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale adjointe,



Toronto (Ontario)
Le 15 décembre 2021

Susan Klein, CPA, CA, ECA

Fiducie du patrimoine ontarien

État de la situation financière

(en milliers de dollars)

Au 31 mars

	Fonds d'administration		Fonds grevés d'affectations		Fonds de dotation		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs								
Actifs à court terme								
Trésorerie et équivalents [note 2 (a)]	821	1 216	6 291	3 324			7 112	4 540
Placements à court terme [note 2 (b)]	-	-	1 963	5 812	-	-	1 963	5 812
Comptes débiteurs [note 5]	1 602	965	1 238	220	-	-	2 840	1 185
Charges payées d'avance et stocks	118	106	-	1	-	-	118	107
Total des actifs à court terme	2 541	2 287	9 492	9 357	-	-	12 033	11 644
Placements à long terme [note 2 (c)]	-	-	6 834	4 499	11 360	10 697	18 194	15 196
Immobilisations [note 3]	293	20	50	92	-	-	343	112
	2 834	2 307	16 376	13 948	11 360	10 697	30 570	26 952

Passif et soldes de fonds

Passif à court terme								
Comptes créditeurs et frais courus [note 5]	1 591	1 162	158	100			1 749	1 262
Dépôts et produits reportés	112	141	2	37	-	-	114	178
Avantages sociaux futurs [note 4]	340	338	-	-	-	-	340	338
Total du passif à court terme	2 043	1 641	160	137	-	-	2 203	1 778
Avantages sociaux futurs [note 4]	514	550	-	-	-	-	514	550
Total du passif	2 557	2 191	160	137	-	-	2 717	2 328

Soldes de fonds

Grevés d'affectations externes			11 299	10 219	9 311	9 311	20 610	19 530
Grevé d'affectations internes	-	-	4 662	3 569	1 809	1 809	6 471	5 378
Non affectés	240	116	-	-	-	-	240	116
	240	116	15 961	13 788	11 120	11 120	27 321	25 024
Cumul des gains (pertes) de réévaluation	37	-	255	23	240	(423)	532	(400)
Total des soldes de fonds	277	116	16 216	13 811	11 360	10 697	27 853	24 624
	2 834	2 307	16 376	13 948	11 360	10 697	30 570	26 952

Engagements [Note 12]

Voir les notes afférentes aux états financiers.



Président



Trésorier

Date d'approbation par le conseil 15 décembre 2021

15 décembre 2021

Fiducie du patrimoine ontarien

État des résultats (en milliers de dollars)

	Fonds d'administration		Fonds grevés d'affectations		Fonds de dotation		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Exercice clos le 31 mars	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Subventions								
Ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture								
Fonctionnement	9 446	3 789	-	-	-	-	9 446	3 789
Immobilisations	-	-	2 241	341	-	-	2 241	341
Projets spéciaux	60	-	-	50	-	-	60	50
Autres [note 5]	-	-	643	404	-	35	643	439
Droits de location et de permis	955	6 637	-	-	-	-	955	6 637
Revenus de placements [note 7]	89	121	669	561	-	34	758	716
Collecte de fonds et commandes d'entreprise								
Trésorerie	48	113	313	253	-	-	361	366
Autres dons en nature	-	3	-	-	-	-	-	3
Autres produits	7	111	-	11	-	-	7	122
	10 605	10 774	3 866	1 620	-	69	14 471	12 463
Charges [note 8]								
Biens et collections de la Fiducie	3 408	3 255	2 268	845	-	-	5 676	4 100
Opérations des centres d'affaires	2 807	3 748	17	57	-	-	2 824	3 805
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	1 952	1 731	549	507	-	-	2 501	2 238
Administration	1 164	1 112	9	36	-	-	1 173	1 148
Subventions	-	-	-	11	-	-	-	11
	9 331	9 846	2 843	1 456	-	-	12 174	11 302
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	1 274	928	1 023	164	-	69	2 297	1 161

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Fiducie du patrimoine ontarien

État de l'évolution des soldes des fonds (en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	2021				
	Grevés d'affectations externes pour la dotation	Grevés d'affectations internes pour la dotation	Grevés d'affectations externes	Grevés d'affectations internes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	9 311	1 809	10 219	3 569	25 024
Excédents (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	—	—	1 137	(114)	2 297
Transferts entre fonds [note 10]	—	—	(57)	1 207	—
Solde à la fin de l'exercice	9 311	1 809	11 299	4 662	27 321

	2020				
	Grevés d'affectations externes pour la dotation	Grevés d'affectations internes pour la dotation	Grevés d'affectations externes	Grevés d'affectations internes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	9 242	1 775	9 751	2 827	23 863
Excédents (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	69	—	468	(304)	1 161
Transferts entre fonds	—	34	—	1 046	—
Solde à la fin de l'exercice	9 311	1 809	10 219	3 569	25 024

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Fiducie du patrimoine ontarien

État des gains (pertes) de réévaluation

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	2021 \$	2020 \$
Cumul des (gains) pertes de réévaluation au début de l'exercice	(400)	(23)
(Gains) pertes réalisés	(17)	42
Gains (pertes) non réalisés	949	(419)
Cumul des gains (pertes) de réévaluation à la fin de l'exercice	532	(400)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Fiducie du patrimoine ontarien

État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	2021 \$	2020 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	2 297	1 161
Éléments n'ayant aucun effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	65	66
Amortissement de l'escompte sur les placements		102
Variations du fonds de roulement hors trésorerie lié au fonctionnement		
Comptes débiteurs	(1 655)	(120)
Charges payées d'avance et stocks	(11)	77
Comptes créditeurs et frais courus	487	(1 658)
Intérêts courus		(256)
Dépôts et produits reportés	(64)	(164)
Augmentation (diminution) des avantages sociaux futurs	(34)	(51)
Trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'exploitation	1 085	(843)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(296)	(45)
Trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'investissement en immobilisations	(296)	(45)
Activités d'investissement		
Produit tiré des placements	7 889	13 732
Achat de placements	(6 106)	(12 911)
Trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'investissement	1 783	821
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	2 572	(67)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4 540	4 607
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	7 112	4 540
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie	5 772	1 943
Équivalents de trésorerie	1 340	2 597
	7 112	4 540

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2021

La Fiducie du patrimoine ontarien [la « Fiducie »], établie en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, L.R.O. 1990 en tant que mandataire de Sa Majesté du chef de l'Ontario, s'est engagée à préserver, à protéger et à promouvoir le patrimoine de l'Ontario en recevant, en gardant en fiducie et en administrant des dons de biens et d'articles patrimoniaux importants à caractère historique, architectural, archéologique, récréatif, esthétique, naturel et panoramique. Elle fournit des conseils techniques et un appui financier aux particuliers, aux organismes et aux organismes publics ayant à cœur la protection du patrimoine, effectue des recherches, assure la sensibilisation du public et entreprend d'autres initiatives. La Fiducie est un organisme provincial sans but lucratif qui relève du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture. Elle est exonérée de l'impôt sur ses biens immobiliers, ses affaires et ses revenus, et peut remettre des reçus officiels pour les dons qu'elle reçoit.

1. Principales méthodes comptables

Mode de présentation

La direction a préparé les états financiers conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les chapitres de la série 4200* qui s'appliquent aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. Les méthodes comptables importantes sont résumées ci-après.

Comptabilité par fonds

Les ressources sont classées, aux fins de la comptabilité et de la présentation de l'information financière, en fonds tenus conformément à leurs objectifs particuliers ou aux directives du conseil d'administration. Les virements d'un fonds à l'autre sont faits avec l'approbation du conseil d'administration, à l'exception des fonds grevés d'affectations externes qui exigent l'approbation des donateurs de fonds. Aux fins des rapports financiers, il existe trois groupes de fonds :

Fonds d'administration

Le fonds d'administration sert à toutes les transactions journalières courantes de la Fiducie. La Fiducie peut déboursier ou dépenser toute somme de fonds général ou en disposer autrement afin de poursuivre ses objectifs et de couvrir les dépenses engagées pour réaliser ses objectifs.

Fonds grevés d'affectations

Les fonds grevés d'affectations comprennent :

[a] Les fonds grevés d'affectations externes

- [i] Les sommes reçues de la province de l'Ontario [la « province »], du gouvernement fédéral et des organismes sans but lucratif pour financer des projets particuliers;
- [ii] les contributions reçues de particuliers et de sociétés dont l'utilisation est assujettie aux conditions précisées par les donateurs;
- [iii] un fonds de réserve constitué en vertu de l'article 13 de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, dont le capital ne peut être dépensé sans le consentement du lieutenant-gouverneur en conseil.

[b] Les fonds grevés d'affectations internes, soit :

Les montants réservés par le conseil d'administration pour financer des projets précis qui relèvent du mandat de la Fiducie.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2021

[c] Fonds de dotation

Les fonds de dotation correspondent aux ressources durables détenues en fiducie et aux montants réservés par le conseil d'administration pour être conservés en tant que dotations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les fonds en caisse, les soldes bancaires, les fonds communs de placement du marché monétaire et les dépôts à terme avec des échéances jusqu'à 90 jours à compter de la date d'acquisition.

Placements

Les placements à court terme comprennent les dépôts à terme, les obligations et les autres instruments à revenu fixe qui arrivent à échéance dans les 12 mois et dont la durée est supérieure à 90 jours à compter de la date d'acquisition. Les placements à long terme incluent des placements semblables arrivant à échéance dans un délai de plus de 12 mois, et les placements sans date d'échéance pour lesquels l'intention de la direction est de les conserver pendant plus de 12 mois après la fin de l'exercice financier.

Immobilisations

Les immobilisations acquises, y compris le matériel informatique, le matériel de bureau, le mobilier et les agencements, sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des actifs variant de trois à cinq ans.

Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel

Les coûts des biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel achetés sont passés en charges tandis que ceux qui sont offerts sous forme de dons sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur à la date de l'apport. Les dépenses relatives à la restauration de biens appartenant à la Fiducie sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Les biens comme les terres, les bâtiments et les articles appartenant à la Fiducie [note 6] sont classés comme faisant partie des collections du patrimoine culturel et naturel gardées en fiducie. Par conséquent, ils n'ont pas à être inclus dans les immobilisations et ne sont pas amortis.

Avantages sociaux futurs

Les régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises sont comptabilisés comme des régimes à cotisations déterminées, car les données ne sont pas suffisantes pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. Les contributions aux régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises sont passées en charges selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les autres avantages sociaux futurs comprennent ceux postérieurs à l'emploi qui sont payables au moment de la cessation d'emploi et sont fournis à certains employés. Ils sont comptabilisés à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour y avoir droit.

Comptabilisation des produits

La Fiducie comptabilise les apports selon la méthode de comptabilité par fonds affectés.

Les apports liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir. Les apports affectés liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds affecté approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports aux fins de la dotation sont comptabilisés à titre de produits du fonds de dotation lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports sont comptabilisés dans leurs fonds respectifs si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et son recouvrement est raisonnablement assuré.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2021

Les produits financiers comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et pertes réalisés ou non réalisés, nets des frais de gestion des placements. Les produits financiers assujettis à des affectations stipulant qu'ils doivent être ajoutés au montant du capital du fonds de dotation sont présentés à titre de produits du fonds de dotation. Tout autre produit financier tiré des ressources de dotation est présenté dans le fonds d'administration ou les fonds affectés, selon la nature des affectations imposées par les contributeurs au fonds de dotation. Lorsque les contributeurs ou les donateurs ne précisent pas le traitement des produits financiers générés par les fonds fournis, ces produits sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration.

Les droits de location et de permis sont comptabilisés à titre de produits lorsque le service est fourni et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Apports de dons en nature

Le travail de la Fiducie est soutenu par des dons en nature, qui s'ajoutent aux biens et articles offerts sous forme de dons dont il est fait mention à la note 1, *Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel*. Ces montants sont comptabilisés à titre de produits et charges à leur juste valeur à la date de l'apport, à condition que celle-ci puisse être raisonnablement estimée.

Apports de services

Des bénévoles consacrent une grande partie de leur temps chaque année afin d'aider la Fiducie à offrir ses services. En outre, la Fiducie tire profit d'apports de services en nature aux termes de divers accords conclus avec des particuliers, des entreprises et des partenaires communautaires. Comme il est difficile d'estimer leur juste valeur, les apports de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

[i] Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont présentés à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser tous les placements à leur juste valeur, étant donné qu'ils sont gérés et évalués en fonction de la juste valeur.

Les placements comptabilisés à leur juste valeur sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les variations non réalisées de la juste valeur sont constatées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à la vente ou l'échéance de l'actif, moment auquel les gains et pertes non réalisés comptabilisés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont reclassés aux états des résultats.

Toutes les transactions de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transaction engagés relativement à l'acquisition d'instruments financiers sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les autres instruments financiers, y compris les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et frais courus, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis sont évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Les actifs financiers, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur marchande, sont soumis à un test de dépréciation chaque année. Lorsqu'une baisse est déterminée comme étant durable, le montant de la perte est présenté dans les états des résultats, et toute perte non réalisée est rajustée par une imputation à l'état des gains et pertes de réévaluation.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2021

Sauf indication contraire, la direction estime que la Fiducie n'est exposée à aucun risque important de crédit, de liquidité et de taux d'intérêt qui découlerait des instruments financiers.

[iii] Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie qui comporte trois niveaux de données pouvant servir à mesurer la juste valeur :

- niveau 1 – Prix cotés non rajustés, négociés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 – Données observables ou corroborées, autres que les données du niveau 1, comme les prix cotés pour des actifs ou passifs similaires sur des marchés inactifs ou des données du marché pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif;
- Niveau 3 – Données non observables qui ne s'appuient pas ou s'appuient peu sur une activité du marché et qui sont pertinentes pour l'évaluation de la juste valeur de l'actif ou du passif.

Pour tous les placements détenus par la Fiducie, l'évaluation de la juste valeur est classée au niveau 1.

Affectation des charges

La Fiducie est propriétaire de collections et de biens qu'elle exploite. De plus, elle administre des activités et des programmes patrimoniaux, de même que des centres d'affaires. Le coût de chacun de ces secteurs fonctionnels inclut les salaires et les avantages sociaux, les fournitures et d'autres charges qui sont directement liées à la mise en œuvre des programmes. La Fiducie engage également certains frais généraux et administratifs qui sont communs à l'administration de ces programmes.

Les salaires et les avantages sociaux du bureau du directeur général et des services généraux sont attribués aux biens patrimoniaux, à la prestation des programmes patrimoniaux et à la gestion du centre d'affaires en fonction du temps consacré à chacun de ces secteurs fonctionnels. Les dépenses de soutien général engagées sont affectées proportionnellement à la fonction à laquelle elles s'appliquent directement.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif et du passif présentés à la date des états financiers, et sur les montants des produits et des charges présentés pour l'exercice. Les éléments importants pouvant faire l'objet de telles estimations et hypothèses incluent la charge d'amortissement et les charges à payer. Les résultats réels peuvent différer des estimations de la direction, à mesure que des données supplémentaires deviennent disponibles à une date ultérieure.

Fiducie du patrimoine ontarien
Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

31 mars 2021

2. Placements

[a] La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :

	2021		2020	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie canadienne	5 772	5 772	1 943	1 943
Fonds du marché monétaire canadien	1 340	1 340	2 597	2 597
	7 112	7 112	4 540	4 540

Le taux de rendement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est de 0,2 % [2020 - 0,20 %].

[b] Les placements à court terme comprennent les éléments suivants :

	2021		2020	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Titres à revenu fixe				
Canadiens	2 010	1 963	5 728	5 711
Mondiaux			101	101
	2 010	1 963	5 829	5 812

Le taux d'intérêt des placements à court terme varie de 0,53 % à 5,10 % [2020-1,69 % à 4,50 %].

[c] Les placements à long terme comprennent les éléments suivants :

	2021		2020	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
		\$	\$	\$
Titres à revenu fixe				
Canadiens	6 198	6 289	4 752	4 791
Mondiaux	1 515	1 590	1 432	1 416
Fonds de titres à revenu fixe en gestion commun				
Canadiens	7 118	7 228	2 448	2 466
Mondiaux	838	856	545	509
Fonds de titres de capitaux propres en gestion commune				
Canadiens	901	982	956	765
Mondiaux	1 045	1 249	1 104	1 026
Fonds de revenu en gestion commune				
Canadiens			4 342	4 223
	17 615	18 194	15 579	15 196

Les dates d'échéance des placements à revenu fixe à long terme s'échelonnent d'août 2022 à mai 2077 [2020 – de juillet 2021 à juin 2036] et le taux d'intérêt varie de 0,71 % à 8,90 % [de 2,15 % à 8,9 % en 2020].

Fiducie du patrimoine ontarien
Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

31 mars 2021

3. Immobilisations

	2021		
	Coût	Amortissement	Valeur nette
	\$	cumulé	comptable
		\$	\$
Matériel informatique et logiciels	230	122	108
Matériel de bureau, mobilier et agencements	394	159	235
	624	281	343

	2020		
	Coût	Amortissement	Valeur nette
	\$	cumulé	comptable
		\$	\$
Matériel informatique et logiciels	167	95	72
Matériel de bureau, mobilier et agencements	235	195	40
	402	290	112

Au cours de l'exercice en cours, des charges d'amortissement de 23 \$ et de 42 \$ [de 18 \$ et de 48 \$ en 2020] sont incluses respectivement dans les charges du fonds d'administration et des fonds grevés d'affectations. En outre, du matériel de bureau, du mobilier et des agencements entièrement amortis dont le coût total s'élevait à 74 \$ (321 \$ en 2020) ne sont plus utilisés et ont été radiés.

4. Avantages sociaux futurs

Prestations de retraite

Les employés réguliers de la Fiducie cotisent au Régime de retraite des fonctionnaires (« RRF ») ou au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (« Régime de retraite du SEFPO »), qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la Province et de nombreux organismes provinciaux. La Province, qui est l'unique promoteur du RRF et qui est le copromoteur du Régime de retraite du SEFPO, détermine les cotisations annuelles que versera la Fiducie aux caisses de retraite. Comme la Fiducie n'est pas le promoteur de ces caisses, les gains et les pertes issus des évaluations actuarielles aux fins de la capitalisation exigée par la loi ne sont pas considérés comme des actifs ou des obligations de la Fiducie, car c'est aux promoteurs de veiller à ce que les caisses de retraite soient financièrement viables. Les paiements annuels de la Fiducie s'élevant à 383 \$ [376 \$ en 2020] sont inclus dans les charges du fonds d'administration et des fonds greffés d'affectation dans l'état des résultats.

Avantages complémentaires de retraite

Le coût des avantages complémentaires de retraite des employés est payé par la Province et n'est pas inclus dans l'état des résultats. La Fiducie accorde également des prestations de départ aux employés admissibles qui les ont gagnées. Le montant des prestations de départ imposé par la loi, des indemnités de congé non utilisées et des autres prestations de départ cumulées à la fin de l'exercice s'élevait à 854 \$ [888 \$ en 2020], dont une tranche de 340 \$ [338 \$ en 2020] a été présentée dans le passif à court terme.

Fiducie du patrimoine ontarien
Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

31 mars 2021

5. Opérations entre apparentés

En tant qu'organisme provincial, la Fiducie est tenue d'acquiescer des services communs centraux obligatoires auprès d'autres ministères ou organismes gouvernementaux désignés. La Province fournit à la Fiducie les services suivants : paie, réseau d'information sur les ressources humaines, administration des régimes d'avantages sociaux des employés, publicité aux fins de recrutement, services juridiques, télécommunications, envois en nombre, assurance et gestion du risque.

En outre, la Fiducie organise des programmes patrimoniaux, des activités et des événements spéciaux en partenariat avec d'autres ministères ou organismes gouvernementaux provinciaux et obtient du financement par l'intermédiaire de programmes de subventions administrés par des ministères ou organismes gouvernementaux provinciaux. Les subventions provenant d'apparentés, autres que le ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture, sont consignées dans les autres revenus et sont comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Ministère des Affaires autochtones	189	341
Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels	150	35
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique		

Les sommes à recevoir de la Province ou à payer à celle-ci et non réglées à la fin de chaque exercice se détaillent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Somme à recevoir de la Province	2 243	52
Somme à payer à la Province	428	369

6. Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel

À la fin de l'exercice, le portefeuille de biens détenus par la Fiducie incluait 201 sites du patrimoine culturel et naturel (respectivement 26 et 175 sites) où se trouvaient 103 bâtiments. La Fiducie possède également 25 011 artefacts culturels et plus de 958 000 artefacts archéologiques qui sont directement associés à des biens lui appartenant. Au moyen de servitudes de conservation, la Fiducie protège 281 biens patrimoniaux appartenant à d'autres. Depuis 1956, la Fiducie a installé 1 285 plaques provinciales en l'honneur de personnes, de lieux et d'événements importants.

Fiducie du patrimoine ontarien
Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

31 mars 2021

7. Revenu de placements

Le revenu provenant d'intérêts comprend le revenu généré par les ressources de dotation et d'autres placements, déclarés dans les fonds suivants :

	Fonds d'administration		Fonds grevés d'affectations		Fonds de dotation	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenu provenant d'intérêts tirés de :						
Ressources du fonds de dotation	86	85	576	482		34
[note 9]						
Autres placements	3	36	93	79		
	89	121	669	561		34

8. Affectation des charges

[a] Les dépenses de soutien général du bureau du directeur général et des services généraux de 379 \$ [285 \$ en 2020] ont été affectées à d'autres programmes comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Biens et collections de la Fiducie	82	68
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	141	82
Opérations des centres d'affaires	67	52
Administration	89	83
	379	285

[b] Le coût des salaires et des avantages sociaux du bureau du directeur général et des services généraux de 1 610 \$ [1 469 \$ en 2020] a été affecté à d'autres programmes comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Biens et collections de la Fiducie	243	206
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	439	432
Opérations des centres d'affaires	293	310
Administration	635	521
	1 610	1 469

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2021

9. Actifs nets de dotation

Les actifs nets de dotation correspondent aux montants grevés d'affectations par le contributeur et le conseil d'administration pour le maintien des apports en immobilisations des fonds de dotation, et ce, en utilisant les revenus des placements conformément aux fins établies par le contributeur ou le conseil d'administration.

La Fiducie a mis en place une politique de préservation des immobilisations visant à protéger la valeur réelle des fonds de dotation grevés d'affectations internes en exigeant une augmentation annuelle des immobilisations des fonds de dotation correspondant au pourcentage de changement de l'indice des prix à la consommation en Ontario [« IPC »].

En ce qui a trait aux fonds de dotation grevés d'affectations externes, les revenus de placements sont présentés dans les fonds grevés d'affectations, sauf si le contributeur a exigé qu'ils soient maintenus dans les fonds de dotation. Les revenus de placements pour les fonds de dotation grevés d'affectations internes sont présentés dans le fonds général de l'état des résultats. La préservation des immobilisations est affectée aux fonds de dotation par virement entre fonds.

Durant l'exercice, les revenus de placements pour les fonds de dotation grevés d'affectations internes et externes ont été de 662 \$ [601 \$ en 2020]. De ces revenus, un montant de 0 \$ [34 \$ en 2020] a été affecté et déclaré comme revenu de placement dans les fonds de dotation à la demande du contributeur. Une tranche de 576 \$ [482 \$ en 2020] des revenus de placements est assujettie à des restrictions des contributeurs et a été déclarée dans les fonds grevés d'affectations. Les revenus de placements restants de 86 \$ [85 \$ en 2020] du fonds de dotation ont été gagnés sur les fonds de dotation grevés d'affectations internes et déclarés à titre de revenus dans le fond d'administration.

10. Transferts entre fonds

Les apports non affectés initialement comptabilisés dans le fonds d'administration et réservés, selon les besoins, au moyen de résolutions du conseil d'administration, sont affectés de façon à répondre à diverses priorités ou divers imprévus internes approuvés. Ces opérations sont présentées comme des transferts entre fonds, soit entre le fonds d'administration et les fonds grevés d'affectations internes. Pendant l'exercice, le conseil d'administration a approuvé des transferts internes de 1 150 \$ [1 046 \$ en 2020] du fonds d'administration aux fonds grevés d'affectations internes.

En outre, des revenus de placements de 0 \$ [34 \$ en 2020] affectés à la préservation des immobilisations pour les fonds de dotation grevés d'affectations internes ont été transférés du fonds d'administration aux fonds de dotation, conformément aux politiques de la Fiducie.

Des revenus de placement de 57 \$ (0 \$ en 2020) ont été transférés du fonds grevé d'affectations externes au fonds grevé d'affectations internes conformément aux modalités de l'entente de donateur.

11. Facilités de crédit

La Fiducie a une marge de crédit de 250 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,25 \$ par année. Aux 31 mars 2021 et 2020, la Fiducie n'avait aucun emprunt en souffrance en vertu de ces facilités.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2021

12. Engagements

Au 31 mars 2021, les engagements de la Fiducie au titre des fonds affectés s'établissaient à 85 \$ [97 \$ en 2020] pour des subventions de dépenses destinées aux collectivités, y compris aux organismes sans but lucratif et aux municipalités admissibles, afin de préserver, de restaurer et de maintenir leurs biens patrimoniaux.

Les différents accords de subvention prévoient des exigences quant aux étapes particulières que les bénéficiaires doivent franchir avant d'obtenir leur subvention. De ce fait, aucun passif n'a été constaté relativement à ces engagements au 31 mars 2021.

13. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit survient lorsqu'une partie à un instrument financier peut entraîner une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. La Fiducie est exposée au risque de crédit relativement à ses créances et à ses placements. Au 31 mars 2021, 93 % (32 % en 2020) du solde des solides comptes débiteurs était à recevoir des gouvernements du Canada, de l'Ontario, d'autres provinces et municipalités. De plus, 1 % [33 % en 2020] du solde des comptes débiteurs était à recevoir de clients ayant loué des biens de la Fiducie, solde qui est considéré comme étant pleinement recouvrable. Les placements détenus par la Fiducie sont gérés de façon professionnelle et se limitent à ceux ayant une note de qualité investissement d'investissements d'au moins une agence de notation internationale reconnue.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Fiducie pourrait avoir à s'acquitter d'obligations associées à ses passifs financiers. Une partie considérable des revenus d'exploitation de la Fiducie provient du gouvernement provincial. Pour contrôler le risque de liquidité, la Fiducie conserve des ressources suffisantes pour répondre rapidement à ses obligations. Presque toutes les dettes et charges à payer de la Fiducie sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de marché

Le risque de marché survient lorsque la juste valeur d'un portefeuille de placements fluctue en raison de fluctuations de la volatilité des taux d'intérêt, du cours des actions, des taux de change et du cours des produits de base. La Fiducie possède un portefeuille de placements diversifié composé de titres dans des fonds de revenu en gestion commune, des fonds de titres de capitaux propres en gestion commune et des fonds de titres à revenu fixe en gestion commune. La Fiducie gère le risque de marché potentiel grâce à des paramètres établis dans la politique de placement, laquelle exige une composition prudente des titres en portefeuille, restreint les niveaux de concentration dans des types de titres et fixe des notations acceptables à l'égard des obligations. La Fiducie n'est pas exposée au risque de change puisque tous les placements sont en dollars canadiens. La Fiducie embauche des gestionnaires de placements professionnels pour obtenir des conseils et placer les fonds dans des titres individuels et des fonds en gestion en gestion commune dans une combinaison adéquate et conforme à la politique de placement approuvée, afin de réaliser un bon équilibre entre les risques et les rendements.

Le Comité des finances et des placements du conseil d'administration de la Fiducie se réunit périodiquement avec les gestionnaires pour examiner le rendement et la conformité à des niveaux de risque satisfaisants. Par suite de l'adoption de ces stratégies, il n'y a pas eu de changements importants dans l'exposition au risque de crédit et au risque de marché par rapport à l'exercice 2020.

14. Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Les chiffres de l'exercice précédents ont été reclassés au besoin pour se conformer à la présentation des états financiers de l'exercice en cours.

Fiducie du patrimoine ontarien
Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

31 mars 2021

15. COVID-19

La pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») actuelle a poussé le gouvernement provincial à prendre des mesures d'urgence pour en combattre la propagation. Ces mesures ont provoqué un ralentissement des activités de la Fiducie, y compris la fermeture des sites culturels et à louer de la Fiducie ainsi que l'annulation des activités prévues. Les revenus découlant des frais de location et de permis ont en conséquence diminué à compter de la mi-mars 2020, situation qui s'est poursuivie à l'exercice suivant. Certains sites culturels rouvriront partiellement en 2022.

16. Événements postérieurs

Le 26 août 2021, la Fiducie a transféré un bien patrimonial situé au 265, rue Front Est, Toronto (Ontario) à Metrolinx, une partie liée, pour un montant de 53,9 millions de dollars plus les autres coûts connexes.